

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 15 décembre 2016**

**Objet : Décision modificative N°2**

L'an deux mille seize, le quinze décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 6 décembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de région, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 6+5 procurations

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)  
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1<sup>er</sup> VP) (procuration donnée à Mr Raymondaut)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2<sup>ème</sup> VP) (procuration donnée à Mr Bost)  
Mme Héliène ROME (5<sup>ème</sup> VP)  
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corréla-6<sup>ème</sup> VP)  
Mr Yves RAYMONDAUD (7<sup>ème</sup> VP)  
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)  
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Mr Lagarde)  
Mr Christophe PATIER  
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Patier)  
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Rome)

Conseiller départemental Haute-Vienne  
Vice-Président de la Région ALPC  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne  
Conseiller communautaire Tulle  
Conseiller Régional  
Conseiller Régional  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mme Héliène FAIVRE (3<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE (et son suppléant)  
Mr Christian HANUS (4<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)

Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse  
Conseillère Départementale Corrèze  
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges  
Adjointe au maire de la Ville de Limoges

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Cette deuxième décision modificative prévoit d'une part, l'inscription de nouvelles écritures budgétaires en fonction des délibérations prises depuis le vote du budget et réalisables sur l'exercice, et d'autre part, un transfert de crédits entre chapitres ainsi qu'une autre régularisation d'écritures pour une meilleure sincérité du budget et afin de respecter au mieux les taux de réalisation budgétaires conformément aux remarques émises par la Chambre régionale des comptes.

**Dépenses de fonctionnement**

- Transfert du chapitre 65 (article 658) au chapitre 67 (article 6711) pour pallier à une dépense imprévue liée à une facturation d'intérêts moratoires de la part d'Orange pour non fourniture de dossiers de fin de contrats en temps voulu  
**1 000 €**

**Recettes de fonctionnement**

- Inscription des contributions de fonctionnement à l'article 74741 versées par les communes de l'Agglomération de Limoges dans le cadre de la délibération 482 (Opérations de Montée en Débit)  
**+ 6 144 €**
- Diminution des crédits inscrits à l'article 7477 en raison de fonds européens non versés en 2016 et reportés en 2017 (solde des marchés subséquents 3, 5 et 6 –  
**-89 700 €**
- Diminution des crédits inscrits à l'article 7477 en raison de fonds européens prévus au financement du marché subséquent 7 et non réalisés  
**-144 000 €**

L'équilibre budgétaire est effectué par diminution de l'article 658 (autres charges de gestion courante) où des crédits à hauteur de 633 192 € ont été inscrits au budget pour palier notamment à ce genre de situation - **-227 556 €**

**Recettes d'investissement**

- Inscription de subventions d'investissement à l'article 1313 versées par les Départements dans le cadre des nouvelles opérations de montée en débit et FTTH sur le département de la Haute-Vienne (cf délibération N°516)  
**+ 1 017 539 €**

- Inscription de la subvention du département de la Corrèze à l'article 1313 pour l'opération Neticity (cf délibération N°517)  
**+ 335 400 €**
- Inscription à l'article 1313 d'un complément d'acompte sur conventions du département de la Haute-Vienne non prévu initialement  
**+ 17 000**
- Inscription de subventions d'investissement à l'article 13148 versées par les communes de l'Agglomération de Limoges dans le cadre de la délibération 482 (Opération de Montée en Débit)  
**+ 201 320 €**
- Diminution des crédits inscrits à l'article 13158 en raison de demandes de soldes sur conventions avec les EPCI non réalisables dans la mesure où certaines opérations ne sont pas totalement facturées à fin 2016. Ces montants seront inscrits au budget 2017.  
**-1 000 000 €**
- Diminution des crédits inscrits à l'article 1317 en raison de fonds européens non versés en 2016 et reportés en 2017 (pour la première phase de travaux du SDAN pilote).  
**-456 864 €**

FONCTIONNEMENT			
Chapitre / Article	DEPENSES	Chapitre / Article	RECETTES
65 (Autres charges de gestion courante)	-228 556,00 €	74741 (dotations Communes)	6 144,00 €
658 (Charges diverses)	-228 556,00 €	7477 (dotations Europe)	-233 700,00 €
67 (Charges exceptionnelles)	1 000,00 €		
6711 (Intérêts moratoires)	1 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>-227 556,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-227 556,00 €</b>
INVESTISSEMENT			
Chapitre / Article	DEPENSES	Chapitre / Article	RECETTES
23 (Immobilisations en cours)	114 395,00 €	13 (subventions d'investissement)	114 395,00 €
2315	114 395,00 €	1313	1 369 939,00 €
		13148	201 320,00 €
		13158	-1 000 000,00 €
		1317	-456 864,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>114 395,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>114 395,00 €</b>

**Les délégués du comité syndical votent, à l'unanimité, la décision modificative N°1 dans sa totalité et par chapitre, telle que détaillée en annexe.**



Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :**